1098 Le Coton en Algirie

SYNDICAT

DES



## FILATEURS DE COTON DE LILLE & ENVIRONS

23 Avril 1908.

# CONFÉRENCE

de Monsieur MALBOT, Professeur d'Agriculture à Alger sur l'extension de la culture du coton en Algérie



LILLE
IMPRIMERIE G. DUBAR ET Cie, 8, GRANDE-PLACE
1908



### Filateurs de Coton de Lille et Environs

23 Avril 1908.

### CONFERENCE

de Monsieur MALBOT, Professeur d'Agriculture à Alger, sur l'extension de la culture du coton en Algérie.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Je tiens, tout d'abord, à vous remercier de l'empressement que vous avez mis à vous rendre à cette réunion. Certain de n'avoir pas le droit d'en revendiquer l'honneur pour un mérite personnel, vraiment trop négligeable, je me plais à en voir la cause dans l'importance du sujet que je me propose de traiter et dans l'intérêt bienveillant que l'on porte à l'Algérie, dans le pays d'origine de l'éminent gouverneur général, que notre Colonie est heureuse de voir à la tête de ses destinées depuis des années déjà longues.

#### MESSIEURS.

Il me semble qu'avant toute chose je vous dois une explication de mon intervention d'aujourd'hui.

Je ne sais si je me trompe, en effet, mais je suppose que, dans l'esprit de la plupart d'entre vous, se place une question spontanée, — presque une question préalable : « Pourquoi M. Malbot vient-il nous parler de la question cotonnière en Algérie ? Lille est si loin d'Alger ! Paris est un centre d'attraction si puissant ! Pourquoi Lille et non Paris ? »

Messieurs, je me permettrai, avant de répondre au fond même de cette question si naturelle, de vous faire observer que c'est précisément entre les pôles opposés que se produisent les attractions. Il me suffirait donc d'invoquer l'influence de ce magnétisme immanent qui s'exerce sur les esprits comme sur la limaille de fer, pour vous faire comprendre ma venue ici. Mais il vous paraîtra sans doute évident que j'obéis aussi à des raisons plus déterminantes, issues de la pure logique ou de l'enchaînement matériel des faits.

Dans cet ordre d'idées, je dois dire tout d'abord que mon premier travail fut pour la capitale.

C'est le 27 avril 1905, — il y a donc trois ans déjà, — que j'eus l'honneur d'y exposer les résultats de mes premières études, et ce n'est pas sans plaisir que je me rappelle le bienveillant accueil qui me fut alors réservé par le bureau de l'A.C.C. qui avait bien voulu patronner ma conférence.

Depuis lors, les événements ont marché, les recherches se sont étendues, les observations de chacun se sont multipliées, répétées, généralisées ; des confirmations et des infirmations sont venues consolider ou détruire les premières déductions. Une opinion plus éclairée a pu se former.

Mais, par-dessus tout, un côté essentiel du problème s'est mis en relief : le côté commercial.

Après les études d'ordre général que j'avais exposées, soit par la parole, soit par la plume, dans la presse spéciale et tout particulièrement dans la « Dépêche Coloniale », que vous connaissez certainement, Messieurs, comme la Tribune la plus éminente de l'Expansion française, une étude pratique et terre-à-terre s'est donc imposée pour la résolution intégrale de ce problème.

Or, au moment même où, après avoir reconnu cette nécessité, je me débattais dans les difficultés que l'on rencontre dans toute affaire nouvelle, un de mes anciens élèves de l'Ecole de Commerce d'Alger, auquel vous comprendrez, Messieurs, que je porte un très vif intérêt, — tant en raison de ses qualités studieuses, qui l'avaient fait le major de sa promotion, qu'en raison de son propre caractère, — Henri Motte, venait se placer à Lille dans le commerce des cotons. Mon orientation était toute trouvée : fidèle au vers historique, je me tournai vers le Nord pour y chercher la Lumière, convaincu par les événements qu'il était le consommateur prédestiné des cotons algériens.

Mais avant de vous exposer la succession de faits et d'idées qui m'amène ici, je tiens, Messieurs, pour éviter tout malentendu et dissiper toute équivoque, à exprimer publiquement un sentiment très sincère.

Vous connaissez tous, Messieurs, la tâche magnifique que s'est imposée cette réunion d'hommes de dévouement qui s'est constituée sous le titre d'A.C.C.: étudier le problème cotonnier dans « toutes » les colonies françaises, encourager « partout » la renaissance, l'extension ou l'éclosion, — suivant les cas, — des cultures, pour combattre les effets de l'accaparement américain, considéré, un moment, comme fatal, et qui détruirait purement et simplement l'industrie cotonnière française, si celle-ci n'avait d'autres sources où puiser sa matière première.

Eh bien! en qualité d'Algérien, je considère comme un devoir de saluer ici, avec reconnaissance, cette initiative généreuse et désintéressée, car nul plus que moi, qui ai pu apprécier toutes les hésitations, toutes les résistances, tous les préjugés et combien d'autres défauts encore si répandus dans toutes les populations agricoles, nul plus que moi, disje, n'est convaincu que, sans l'intervention de l'A.C.C., jamais un pied de coton n'aurait, — pour ainsi dire, — refleuri en Algérie.

Grâce à l'initiative d'un Algérien de vieille date, dont on ne saurait trop louer le zèle infatigable, — Monsieur Otten, — l'attention de l'A.C.C. fut retenue dans la Colonie. Les essais, timides au début, furent peu à peu étendus, renouvelés, multipliés, pour arriver, l'année dernière, à des surfaces de 10 hectares d'un seul tenant et à des cultures de 15 hectares chez un même planteur.

J'ai suivi ces essais dans toute l'Algérie, depuis quatre ans, d'abord pour mon édification personnelle d'homme d'étude, puis en mission officieuse, M. le Gouverneur général me faisant un devoir de recueillir partout, non seulement les faits d'observation propres à la culture elle-même, mais aussi les impressions, les idées, les desiderata des colons, voulant ainsi me faire une opinion sur les nécessités à satisfaire et sur les conditions à réaliser pour que la reprise de la culture cotonnière en Algérie soit une renaissance véritable et non pas une résurrection éphémère. C'est la synthèse de tous ces échanges d'idées qu'après plus d'un an de réflexions mûries, je tenais à vous exposer aujourd'hui.

Messieurs, lorsqu'on propose à un cultivateur quelconque une culture nouvelle, sa première question est celle-ci : « Comment vendrai-je ma récolte ? »

Dans les débuts, lorsqu'il était simplement question d'éprouver le climat et les terres, de vérifier en quelque sorte que les possibilités de culture ne s'étaient pas évanouies avec les splendeurs factices, nées de la guerre de Sécession, et qu'on pouvait, en un mot, compter trouver en Algérie des moyens de production assez sérieux, on peut dire que l'A.C.C. avait résolu le problème de l'écoulement des récoltes de la façon la plus heureuse. Elle recevait les cotons en graines à son usine d'Oran, versait un acompte de 50 francs par quintal brut au planteur, se chargeait de la vente et, celle-ci une fois réglée, délivrait le **net à l'intéressé** 

Mais, par la suite, les cultures s'étendant un peu, des complications surgirent. Les acomptes ne purent être versés, les livraisons de récoltes furent échelonnées. La période d'égrenage se prolongea, les lots, étant plus divers, furent plus difficiles et plus longs à vendre, les règlements de compte furent attendus plus longtemps, sans que l'on pût en attribuer la faute à personne, le résultat définitif n'étant que la conséquence inévitable du jeu naturel du système.

Les colons s'aperçurent alors qu'il leur fallait une organisation, et ils se posèrent cette seconde question : « Lorsque nous n'aurons plus le concours **gracieux** de l'A. C. C., comment vendrons-nous nos récoltes ? »

A ce moment, je soumis à Monsieur Esnault-Pelterie les grandes lignes d'un plan général consistant à réunir en lots, aussi importants que possible, la production des planteurs groupés en un syndicat central, et, par le concours de certains membres de l'A.C.C., consommateurs directs, à écouler ces lots en filature.

Nous échangeames de longues lettres à ce sujet et la conclusion en fut que M. Esnault-Pelterie ne voyait aucun moyen pratique de réaliser le but défini, bien qu'il l'approuvât dans son essence.

Quelque temps après, j'entrai en relation avec Monsieur Deprieck et, par son intermédiaire, je réalisai, sans aucun intérêt pécuniaire pour moi, bien entendu, la vente, en filature, d'une plantation relativement importante, celle de la Société Domaniale, à Bône. Il y a exactement un an de cela.

A partir de ce moment, j'ai entrevu la partie essentielle du problème commercial, et j'ai compris que sa solution complète n'était plus qu'une question de détails.

Mais, pendant ce temps, l'opinion évoluait encore chez

les colons ; ils comprenaient le mécanisme de la vente, mais ils se posaient cette troisième question :

« Aujourd'hui, on nous pousse à la plantation, parce que l'on veut créer de nouveaux centres de production ; mais si, un jour prochain, on n'a plus besoin de nos cotons, qui nous dit encore qu'on nous les achètera encore ? »

Messieurs, vous saisissez certainement toute la justesse de cette observation. Vous comprenez certainement qu'une population, relativement très éclairée, très instruite par une expérimentation continuelle, inévitable en pays neuf, qu'une population de 10.000 colons au minimum ne peut pas, du jour au lendemain, sous l'effet d'une suggestion extérieure, se jeter à corps perdu dans une entreprise nouvelle.

Sans doute, on peut dire que la culture du coton est annuelle et que, par suite, elle n'immobilise pas de capitaux ni en plantations, ni en construction, ni en matériel.

C'est exact, mais si elle ne doit avoir qu'un avantage passager, si les conditions dans lesquelles elle se fera ne permettent de la poursuivre que pendant une courte période, sans avoir, comme jadis, pu donner, pendant cette période, des profits considérables, vraiment, est-il bien intéressant pour le cultivateur de la tenter? N'auraît-il pas plus d'avantages à en essayer une autre ou à en développer une ancienne?

Vous devez présumer, Messieurs, que le coton n'est pas la seule chose qui sollicite son initiative. Mille productions, pour ainsi dire, attirent son attention, éveillent sa curiosité, en même temps que sa philosophie élémentaire est frappée de la vanité d'une multitude d'essais qui, vantés, à priori, comme devant donner des résultats merveilleux, sont précipitamment tombés dans le néant, en même temps encore que sa mémoire est hantée par le souvenir d'entreprises tapageuses, — telles que celles qui visèrent la soie et le lin, — et dans lesquelles il fut positivement dupé.

Dans les premiers débuts de la période actuelle, le colon ignorait, presque partout, le rôle et l'existence même de l'A. C. C. Par l'effort renouvelé et persévérant de chacun, il est arrivé à la connaître un peu. Il est donc pénétré de ce senti-

ment que tant qu'elle fonctionnera, ses récoltes seront toujours vendues, plus ou moins bien, plus ou moins mal. Mais il sait aussi que cette association est fondée pour une durée limitée, durée qui peut être prorogée indéfiniment, c'est vrai, mais sans que cette prorogation apparaisse à ses yeux comme certaine.

Et le fait que le programme de l'A. C. C. vise précisément toutes les colonies, l'amène à se poser cette question : « Si la culture prend, dans d'autres pays que l'Algérie, donnant ainsi satisfaction à l'Industrie nationale ; si l'Algérie est, à un certain moment, seule à ne pas donner une extension suffisante ou suffisamment rapide à la culture, est-ce que l'on s'intéressera encore à elle ? Si, en un mot, l'A. C. C. a atteint son but et réalisé son grogramme sur d'autres parties du domaine national, continuera-t-elle à fonctionner pour nous tout seuls ?

Vous comprenez, Messieurs, par quel doute le colon répond, en lui-même, à cette question.

Il se voit donc, dans un avenir plus ou moins éloigné, complètement abandonné, réduit à ses seules ressources, et l'exemple du passé lui donne la certitude qu'il ne pourrait, à ce moment-là, vendre un seul kilogr. de coton, quelles qu'en fussent la valeur et la qualité.

Mais ce n'est par tout.

Si, dans certaines régions, d'un climat plus spécialisé—telle que cette magnifique succession de plaines et de vallées qui s'étendent d'Affreville à Oran, sur plus de 300 kilomètres de développement dans le bassin du Chéliff et les bassins adjacents—si, dis-je, la culture du coton apparaît à certains colons comme la clef de voûte de la mise en valeur du sol, il n'est pas moins vrai que, dans l'ensemble de la colonie, une idée sensiblement différente domine, c'est celle-ci:

« Du moment que l'Industrie textile cherche de nouveaux centres de production du coton, c'est qu'elle a intérêt à les voir se créer. Pourquoi donc ne s'intéresse-t-elle pas directemet à cette production? De deux choses l'une, en effet : ou bien la production du coton est intéressante et avantageuse, et alors,

ce sont les consommateurs de coton brut qui ont plus de raisons de s'y intéresser;

Ou bien, cette production n'est ni intéressante ni avantageuse, et alors, les cultivateurs n'ont aucune raison de s'y adonner.

En un mot, le colon algérien saisit très bien l'action de l'A. C. C., qui dépense judicieusement, pour les encouragements les plus efficaces, les fonds publics qui lui sont confiés, mais il cherche — il a cherché en vain, jusqu'à présent — l'œuvre d'avenir fondée sur l'intérêt, qui déciderait de son action dans la voie où on l'engage, l'œuvre sûre de son lendemain, à laquelle il pourrait apporter son concours actif et intelligent, utile et précieux, avec la conviction que ce concours recevrait une juste et légitime rémunération.

Eh bien! Messieurs, c'est cette œuvre indispensable que je me propose de définir.

Ou bien, elle se réalisera, sous une forme que nous pouvons étudier ensemble et perfectionner ou modifier d'année en année, de jour en jour, en profitant, chaque fois, de l'expérience acquise et des leçons de l'exemple, et alors, tous les efforts tentés jusqu'à présent par une pléiade d'hommes d'initiative, — où vous êtes entrés vous-mêmes, Messieurs, comme membres de l'A. C. C., — tous ces efforts verrontleurrécompensedans le succès.

Ou bien tout ce qui a été dépensé jusqu'ici, en travaux de toutes sortes et en argent, sera condamné à la stérilité et il faudra des générations et des générations pour ramener la confiance réciproque entre la mère-patrie et la Colonie, dans toute question analogue.

Vous connaissez tous, Messieurs, l'œuvre hardie, audacieuse même de la B. C. G. A. dans les colonies de l'Ouest africain. Vous connaissez également, sans doute, les entreprises aventureuses des maisons allemandes dans l'Est africain et au Nyassaland. Je me garderai bien de vous proposer d'aventurer en Algérie les mêmes milliers de £ et mêmes millions de marcks. A chaque race ses qualités, comme ses défauts. Gardons notre prudence et notre circonspection. Mais, gardons-nous également de nous endormir dans l'oisiveté.

Un terrain tout spécial, pour les affaires, se rencontre en Algérie, qui, sans être évidemment, — ce qui est impossible, — le terrain qu'on trouve en France, est très différent de celui des vieilles colonies, et encore plus différent de celui des colonies d'exploitation sans colons. Sur ce terrain, l'avantage — certains penseraient peut-être que c'est un inconvénient, variation dans le sentiment de la nationalité, mais pour ma part, je maintiens le 1<sup>er</sup> terme — l'avantage, dis-je, est de trouver des compatriotes toujours plus proches des métropolitains, malgré les différences de mentalité qu'a pu créer la différence de latitude.

Telle nature d'affaire qui serait impossible avec des exotiques, peut donc devenir possible en Algérie.

En l'occurence, ce que je me permettrai de vous proposer, ce serait, non pas une entreprise indépendante, à enraciner sur un point déterminé, mais une entreprise de participation, intéressant diverses régions, et dans laquelle toutes les précautions désirables seraient prises pour la sécurité de vos capitaux, en même temps que toutes les garanties nécessaires seraient assurées aux colons contractants ; une entreprise visant la culture perfectionnée et économique, tout à la fois, sous une surveillance efficace et compétente, pour laquelle certains cultivateurs, dûment choisis, tant en raison de leur valeur morale que de l'emplacement et de la nature de leurs terres, recevraient, à la fois, le concours pécuniaire qui leur serait nécessaire et la direction technique qui conviendrait également à leur situation et aux besoins de votre industrie.

Cette entreprise aurait pour but de faire disparaître toutes les difficultés qui ont entravé, jusqu'ici, le développement de la culture dans la colonie et qui l'étoufferaient inévitablement si elles n'étaient résolues au plus tôt.

Ces difficultés tiennent, à la fois, du planteur, des conditions générales de la vente et des filateurs.

1° Du fait des planteurs. — Les planteurs n'ont pas toujours pu être gardés utilement dans une culture qu'ils ignoraient complètement ou qu'il ne connaissaient que par tradition.

Ils n'ont pas toujours eu les graines qui leur convenaient.

Ils n'ont pas toujours su quelles variétés ils devaient cultiver. Certains, en particulier, ont cru bien faire en plantant de l'abassi, qui est actuellement si difficile à placer.

Enfin, les usages commerciaux de la vente du coton leur sont totalement inconnus et c'est tout un apprentissage qui serait nécessaire pour eux sous ce rapport ; en outre, la situation pécuniaire, comme l'éducation, varient à l'infini des uns aux autres, et si telles conditions peuvent convenir à certains, d'autres ne peuvent s'en accomoder.

2° Du fait des conditions générales de la vente. — Il n'y a pas de prix de vente pour les cotons d'Algérie, et il ne peut y en avoir, puisqu'il s'agit d'une provenance nouvelle que l'usage n'a pas encore consacrée.

Il n'existe pas non plus de classement, et pour la même raison, d'où difficulté nouvelle lorsqu'il s'agit d'effectuer une vente.

3° Du fait des filateurs. — Les filateurs sont habitués à acheter, dans les genres produits, jusqu'ici, par l'Algérie, des types classés et cotés, à des firmes connues, même sans échantillon.

Lorsqu'on leur présente des types nouveaux, ni connus, ni classés, ni cotés, ils prévoient que leur fabrication en sera dérangée; ils sont donc amenés à faire des difficultés pour les accepter, d'autant plus qu'il s'agit de petites parties qu'on n'est pas sûr de retrouver identiques l'année suivante.

Vous reconnaîtrez, Messieurs, que ces difficultés sont sérieuses ; qu'une seule subsistât-elle, elle suffirait pour enrayer le progrès de la culture, et, par suite, pour en provoquer le recul immédiat et précipité.

Mais, vous reconnaîtrez aussi deux choses : d'abord que la solution des ces difficultés n'a, jusqu'ici, été abordée par personne ; ensuite, que cette solution ne peut émaner que de la collaboration féconde des producteurs et des consommateurs, c'est-à-dire, des planteurs et des filateurs, sans qu'aucun concours intermédiaire apparaisse nécessaire ou utile, et sans qu'il y ait, non plus, de raison de repousser les concours qui viendraient s'offrir à nous, spontanément.

Voilà pourquoi, Messieurs, je m'adresse à vous.

Pour cette collaboration, que tant d'intéressés appellent de leurs vœux, un trait d'union est indispensalbe, entre gens séparés par de pareilles distances ; je m'offre à être ce trait d'union, avec la seule prétention d'apporter à l'œuvre commune, un dévouement absolu, une activité infatigable, un suprême désir d'entente et de concorde, une sincère aspiration d'harmonie et le simple secours de toutes les lumières que je me suis efforcé de recueillir, auprès de tous ceux, grands et petits, qui, dans ma petite patrie, travaillent et pensent sur les choses de la terre.

Et c'est à ce titre que je viens vous demander de tendre vos efforts vers la réalisation de l'entreprise que je vous ai définie à grands traits, parce que je sais que votre groupement renferme des hommes d'action et de dévouement, d'action sérieuse, mûrie et persévérante, de dévouement éclairé et désintéressé, parce que le but de cette entreprise fait partie intégrante d'un idéal patriotique, et que le sentiment patriotique s'exalte au maximum chez les Français de la frontière, dont nous sommes, les uns et les autres, Messieurs, vous, sur la frontière du Nord, nous sur la frontière africaine, parce que la notion s'impose, que cette entreprise est bienfaisante et que, si elle peut déterminer un courant qui fasse, un jour, la fortune de quelques régions de l'Algérie, il est non moins évident qu'elle ne pourra jamais nuire à la vie économique de la vieille Flandre, qui se souvient certainement encore de ses historiques relations avec les populations méditerranéennes ;

Parce que je la conçois exempte de toute attaque contre les situations acquises, dépourvue de toute menace contre un privilège quelconque, et respectueuse, en un mot, de tous les intérêts respectables ;

Parce qu'enfin, si elle est, actuellement, la seule possible, elle pourra, du moins, servir de moyen d'éducation, et, par son succès, provoquer des entreprises analogues ou connexes, soit en Algérie même, soit dans d'autres colonies, pour le plus grand bien de tous.

COMMERCIAL

8-1486 Q. DUBAR & CH, LILLE